



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E1677

VALABLE JUSQU'AU 13/10/2026

ÉDITÉ LE

22/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/12/2005

Capital : 100 000

Raison sociale : ETABLISSEMENT BOISSET

14 RUE MADO ROBIN

26000 VALENCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ROMANS 82 B 149 ROMANS 82 B 149

Siret : 324 293 307 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8001244

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-210148

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-210148

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 04 75 43 04 05

Portable : 06 73 67 12 98

Fax : 04 75 42 09 63

Site Internet : www.boisset-sa.com

E-mail : comptable.boisset@ets-boisset.fr

Responsabilité légale :

DAUPHIN PARTICIPATIONS (752 160 770) / LUCAS MICHEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 32

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	08/10/2025
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/10/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/10/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/10/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	08/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/10/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	05/10/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	06/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.